



SUITES AU RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COMMISSION

Traitement intégré

- Application de la PIEA et Formation générale

du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Octobre 2019



Québec, le 18 novembre 2019

Monsieur Sylvain Blais
Directeur général
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boul. du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Objet : Traitement intégré des suivis : Suivi à deux recommandations relatives à l'application de la Politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages (PIEA) et à l'évaluation de la formation générale des programmes d'études

Monsieur le Directeur général,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 25 septembre 2019, du suivi transmis par le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le 4 juillet 2019, en regard des deux recommandations suivantes :

- Prendre les moyens nécessaires pour que les intentions éducatives de la formation générale soient intégrées dans les épreuves synthèses de programmes (Évaluation de la formation générale).
- S'assurer que les épreuves synthèses de programme mesurent l'intégration des compétences du programme (Évaluation de l'application de la PIEA).

Dans le but de veiller à ce que les épreuves synthèses de programme (ESP) mesurent l'intégration des compétences et qu'elles tiennent compte des intentions éducatives de la formation générale, le Collège s'appuie principalement sur son mécanisme de validation et d'approbation de ces épreuves. Tout d'abord, le Collège balise la production des épreuves synthèses de programmes au moyen d'un cadre institutionnel de l'épreuve synthèse de programme et à l'aide d'un instrument de validation. Le cadre précise que l'ESP a pour objectif d'attester de l'intégration des compétences du programme et des apprentissages prévus dans le profil du diplômé et des composantes de la formation générale commune et propre qui contribuent au développement de 12 compétences associées aux 3 visées de la formation collégiale. Par ailleurs, le profil du diplômé sert également à l'élaboration de l'ESP. Un document

explicatif précise les éléments essentiels du profil du diplômé, dont les intentions éducatives et les compétences essentielles du programme. Le profil du diplômé fait également l'objet d'un processus de validation et d'approbation. L'instrument de validation est ensuite complété par le comité de programme afin de s'assurer de la conformité de l'épreuve. L'épreuve synthèse est ensuite approuvée une première fois par la Direction des études, qui au besoin, demande des modifications. L'ESP est par la suite validée annuellement par le comité de programme afin de faire le suivi, le cas échéant, des changements qui avaient été proposés par la Direction des études. Le comité de programme fait état de ce processus dans son bilan annuel. Par la suite, les épreuves synthèses sont vérifiées par la Direction adjointe aux études selon un cycle de trois à cinq ans, habituellement au moment de la révision des plans-cadres ou lorsque des changements majeurs ont été apportés au programme. De plus, le Collège considère que les évaluations formelles succinctes de programmes d'études lui permettent aussi de s'assurer que les ESP mesurent l'intégration des compétences et tiennent compte des intentions éducatives de la formation générale. En effet, le Collège procède alors à une analyse des épreuves ainsi qu'à une collecte de données perceptuelles et statistiques. Il vérifie alors que l'ESP permet l'atteinte des compétences prévues au programme et intègre la formation générale. Au besoin, des actions sont prévues au plan d'action du rapport d'évaluation. La Direction des études veille à ce que ces actions se retrouvent dans les plans de travail des instances concernées.

La Commission considère que les mécanismes mis en œuvre par le Collège lui permettent de veiller à ce que les épreuves synthèses de programme mesurent l'intégration des compétences et tiennent compte des intentions éducatives de la formation générale. Par conséquent, la Commission lève les deux recommandations qui font l'objet de ce rapport.

Veillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Internet de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes salutations distinguées.

Original signé

Murielle Lanciault, présidente

c. c. M. Éric Aubin, directeur des études